

Lauréat du prix franco-allemand des droits de l'homme Gilberto Bosques **2019 : Centro de Derechos Humanos de las Mujeres**

Association dirigée par Ruth Fierro Pineda

Ruth Fierro Pineda est avocate de formation. Elle travaille dans l'Etat de Chihuahua au nord du Mexique, depuis 2017 en tant que coordinatrice générale du Centro de Derechos Humanos de las Mujeres (CEDEHM), né en 2006 pour **apporter un soutien psychologique, juridique et social aux femmes et jeunes femmes victimes de violences de genre**. Depuis 2009, le CEDEHM a également **étendu son action au soutien aux familles de victimes de disparitions**, avec un focus particulier sur l'accompagnement des conjointes, mères et filles de disparus et en tenant compte de la charge familiale et sociale particulière qui pèse sur les femmes proches de disparus. Aucune autre ONG ne traite de façon visible et assumée cette dimension particulière du phénomène des disparitions. Le champ d'action du CEDEHM en matière d'accompagnement juridique s'étend aussi aux défenseurs de droits de l'Homme en situation de risque, dans un Etat particulièrement dangereux pour les lanceurs d'alerte.

Le CEDEHM lauréat du prix franco-allemand des droits de l'homme 2019

Le CEDEHM se distingue par son attention portée à la situation différenciée des femmes face au phénomène des disparitions forcées : si elles sont moins que proportionnellement victimes directes de ces disparitions, elles sont en revanche plus que proportionnellement impactées par les aspects collatéraux que sont l'engagement des démarches judiciaires et de la charge socio-économique de la famille ; la démarche du CEDEHM pose donc de façon intéressante la question de l'accès des femmes à la justice, et décline de façon intéressante les solutions à mettre en œuvre pour rétablir une égalité entre sexes dans ce domaine

Si l'action du CEDEHM s'inscrit principalement dans l'Etat de Chihuahua, elle déborde aussi des limites de cet Etat, par un double travail de plaidoyer auprès des autorités publiques locales et fédérales et d'accompagnement juridiques de cas susceptibles de faire jurisprudence, notamment après de la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme

Plus largement, l'action du CEDEHM fait écho et prolonge notre coopération engagée en matière judiciaire au Mexique : en œuvrant à la diffusion d'une culture juridique et judiciaire accrue au sein de population démunies face à l'appareil judiciaire, elle contribue à la lutte contre l'impunité.

L'Etat de Chihuahua reste particulièrement dangereux pour les défenseurs des droits de l'Homme ; ce facteur risque pour les activités du CEDEHM est un élément qui doit être souligné

Présentation générale de l'association

Chaque année, le CEDEHM accompagne environ 400 femmes et jeunes femmes victimes de violences de genre. La plupart sont issues de quartiers populaires et de zones rurales et ne disposent pas des ressources financières et éducatives qui leur permettraient d'accéder à la justice et de faire valoir leurs droits.

Depuis 2009, le CEDEHM a par ailleurs accompagné un peu plus de 500 personnes affectées par environ 160 cas de disparitions. Les cas de disparitions concernant des hommes dans une majorité de cas, 60% des personnes accompagnées sont de fait des femmes et des enfants, pour lesquels la disparition d'un proche signifie bien souvent une augmentation

importante de la charge familiale et un risque accru de basculement dans la grande pauvreté. Si l'approche de genre reste déterminante dans l'action du CEDEHM, les hommes ne sont pas pour autant exclus de ses programmes et bénéficient d'une approche différenciée tenant compte des constructions sociales de genre et d'une plus grande difficulté pour les hommes à exprimer un besoin d'aide psychologique ou juridique.

Le volet «défenseurs des droits de l'Homme» bénéficient enfin à environ 80 personnes, actives dans le domaine des droits des femmes, de l'environnement et de la protection des populations indigènes.

Un travail d'accompagnement juridique, psychologique et social des familles des disparus et des victimes

L'aide apportée par le CEDEHM se caractérise par sa dimension intégrale et différenciée selon les besoins et le genre. Il s'agit principalement d'un **accompagnement des proches de victimes dans leurs démarches pour obtenir justice** (travail d'alphabétisation juridique, d'information sur le droit et les procédures existantes, représentation légale des victimes, etc.). L'accompagnement comporte également une dimension psychologique et sociale individualisée. La résolution des cas individuels est appuyée par un travail de recherches et de documentation scientifique, appuyé par des équipes argentines spécialisées dans l'anthropologie judiciaire et l'identification des restes humains (EAAF).

Un travail de plaidoyer auprès des autorités locales pour l'évolution de la législation en matière de droits humains

Au-delà des situations individuelles, le CEDEHM veille également au **progrès du droit en travaillant à la médiatisation de cas susceptibles de faire jurisprudence**, notamment devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme : c'est actuellement le cas de l'affaire Alvaro, aujourd'hui pendante, qui met en lumière l'augmentation du nombre de disparitions impliquant les forces armées en lien avec la stratégie de militarisation de la lutte contre le crime organisé. Il a également plaidé pour la création de la Fiscalia spécialisée en matière de violations des droits de l'Homme. Cette action de plaidoyer est appuyée par l'organisation de mobilisations collectives pour lutter contre l'impunité en matière de violences de genre ou de disparitions. **Le CEDEMH a notamment obtenu des autorités de Chihuahua l'adoption de la déclaration de Chihuahua pour les femmes**, par lequel l'Etat s'engage à mettre en place une **stratégie visant à l'égalité des genres**. Le CEDEMH effectue un **travail de monitoring auprès des autorités locales pour accompagner la mise en œuvre concrète de ce texte**.